 Temps de lecture : 2 min.

Le Saint-Siège a annoncé dans un communiqué de presse publié par le Bureau de presse le 5 mars 2024 que le pape François a décidé l'ordination épiscopale du cardinal Ángel Fernández Artime, sdb, recteur majeur de la Société salésienne de Saint Jean Bosco, en lui attribuant le siège titulaire d'Ursona, avec la dignité archiépiscopale. Il s'agit d'un ancien siège épiscopal espagnol (IVe siècle), qui était situé dans la ville d'Ossuna, suffragant de l'archidiocèse de Séville, et qui, depuis 1969, est compté parmi les sièges épiscopaux titulaires de l'Église catholique. L'ordination épiscopale a lieu conformément à la lettre apostolique 'Motu Proprio' du pape Jean XXIII *Cum gravissima*, sur la dignité épiscopale à conférer à tous les cardinaux (15 avril 1962), et est prévue pour le 20 avril prochain.

Il est le premier recteur majeur à être nommé cardinal et également le premier recteur majeur à être nommé archevêque de l'Église catholique.

Suite à cette élévation au cardinalat, divers événements ont eu lieu et d'autres suivront :
– le 9 juillet 2023, à la fin de l'Angélus, le pape François a annoncé sa création en tant que cardinal ;
– le 30 septembre 2023, il a été créé cardinal, recevant la barrette et l'anneau cardinalice lors du Consistoire public ordinaire ;
– le 4 octobre 2023, il a pris ses fonctions à la Curie romaine, étant nommé membre du Dicastère pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique (DIVCSVA) ;
– le 17 décembre 2023, il a pris possession du titre diaconal de Sainte-Marie-Auxiliatrice à Via Tuscolana ;
– le 20 avril 2024, est prévue l'ordination épiscopale ; elle se fera par l'imposition des mains et la prière d'ordination par le cardinal Emil Paul TSCHERRIG, nonce apostolique émérite en Italie et dans la République de Saint-Marin, auquel se joindra son Éminence le cardinal Cristóbal LÓPEZ ROMERO, sdb, Archevêque de Rabat (Maroc) et de Mgr Luc VAN LOOY, sdb, Évêque émérite de Gent (Belgique). La célébration aura lieu dans la basilique papale de Sainte-Marie-Majeure à Rome et commencera à 15h30 ;
– le 16 août 2024 prendra fin le mandat de recteur majeur et débutera son service au Saint-Siège, selon la mission qui lui sera confiée.

Son successeur à la tête de la Congrégation salésienne sera élu lors du 29e

Chapitre général de la Congrégation (qui aura lieu du 16 février au 12 avril 2025), qui a déjà été convoqué, selon les Constitutions salésiennes.

Nous souhaitons à notre Recteur Majeur, le cardinal Ángel, une bonne mission au service de l’Église universelle.